

## IODDE

### NOUVELLE CONCESSION (SCIENTIFIQUE) À CHASSIRON

**26 hectares d'estran rocheux sont réservés à la science pendant 3 ans.**

Tout le monde l'a déjà constaté : la pêche à pied récréative a beaucoup évolué ces dernières années. L'association IODDE (Ile d'Oléron Développement Durable Environnement) étudie de près l'ensemble des pratiques des pêcheurs. On constate que des millions de pierres sont retournées chaque année, et que les deux tiers des prélèvements devraient être évités si la réglementation était respectée. Cela n'est pas sans poser de problèmes à nos estrans qui se dégradent peu à peu.

Au-delà du diagnostic, l'association mène une campagne de sensibilisation, avec les offices de tourisme, les collectivités et les hébergeurs. Elle est également présente sur le terrain pour informer les pêcheurs des bonnes et des mauvaises pratiques.

Avec tous les acteurs concernés (scientifiques, administrations, collectivités, associations, pêcheurs professionnels), des solutions sont recherchées. L'une des solutions envisagées est d'organiser des zones de repos, sur le principe des jachères. Pour savoir si cela fonctionne, une expérience est en cours sur Saint-Denis d'Oléron.

#### La zone :

Une nouvelle concession a donc été créée. L'arrêté préfectoral, préparé par les Affaires Maritimes, a été signé le 8 février et est valable 3 ans. C'est une zone assez peu fréquentée, et facile à surveiller qui a été choisie : la concession se délimite à marée basse par les murs extérieurs des écluses de la pointe ouest de Chassiron (Les jeunes pointes et La Vieille Longe), en formant un rectangle jusqu'à la mer. Cela comprend donc la partie d'estran qui est entre les deux écluses et la partie qui est devant.

#### Aspects pratiques :

C'est une concession scientifique, qui a été attribuée à l'Université de La Rochelle. Elle bénéficie des mêmes réglementations que les écluses à poissons. Toute pêche à pied y est donc interdite pendant 3 ans. La pêche à la ligne y sera tolérée à condition de ne retourner aucune pierre. Les règles pour les codétenteurs d'écluses ne changent pas dans leurs concessions.

#### Intérêt de l'expérience :

Sur cette zone, plusieurs études scientifiques sont menées, par IODDE et l'Université, dans le cadre de la thèse de Mathieu LE DUIGOU :

- Connaître la biodiversité de l'estran rocheux oléronais
- Evaluer l'impact du retournement des roches, par les pêcheurs d'étrilles, sur le milieu naturel et sur les

populations d'étrilles,

- Connaître la capacité de régénération de l'estran lorsqu'il n'est pas fréquenté.

Déjà 227 espèces d'animaux ont été découvertes par cette étude, dont plusieurs qui étaient inconnues dans la région. C'est une première en France. On sait que les « jachères » de chasse ou de pêche ont fait leurs preuves comme une manière de gérer les ressources. Sur l'estran, c'est nouveau, et nous verrons bien si c'est bénéfique.

La préservation de la biodiversité concerne tout le monde. Il faut espérer que la concession permette aux usagers de retrouver des estrans en pleine santé. En attendant, certains habitués devront se décaler de quelques mètres pour pratiquer leur loisir : un grand merci à eux.

**Renseignements - Association IODDE : 05 46 75 68 08 - iodde@wanadoo.fr**

*Explications de Mathieu Le Duigou (IODDE / Université)  
en réunion le 30 mai à Chassiron*



*Vue de la concession depuis la salle de la pointe.*

